

Soutien à la population civile palestinienne et ses étudiant.es : libérez Layan Nasir !

La dernière attaque des israéliens sur Gaza en mai dernier a surpris par la mobilisation solidaire et l'unité sans faille des populations civiles palestiniennes de Cisjordanie et d'Israël. La grève générale extrêmement bien suivie a démontré le pouvoir d'organisations syndicales dans une situation pourtant en crise généralisée.

Suite au cessez-le-feu, l'armée israélienne mène depuis plusieurs mois une offensive contre ces organisations et les militant.es qu'elle juge les plus efficaces. Il en résulte plusieurs centaines d'arrestations violentes arbitraires, détentions, dissolutions d'organisations, fermetures de locaux, vols de matériel informatique, etc.

Depuis des décennies, la jeunesse et les étudiant.es qui contribuent à la résistance populaire contre le régime d'apartheid israélien est une cible privilégiée pour les faire taire. Les organisations étudiantes sont particulièrement visées, et des dizaines d'étudiant.es ont été arrêté.es, violenté.es et détenu.es arbitrairement.

Le cas de Layan Nasir, 21 ans, étudiante en quatrième année d'études sur la nutrition à l'Université Bir Zeit, en Cisjordanie occupée, est emblématique. Sa maison a été prise d'assaut par l'armée israélienne le 7 juillet 2021. Layan Nassir a alors été menottée, un masque lui recouvrant les yeux, un autre la bouche, arrêtée et transportée au camp militaire d'Ofer pour y être interrogée, puis transférée à la prison de Ha Sharon où elle est encore incarcérée.

Les accusations contre Layan portent principalement sur son appartenance supposée à une organisation étudiante de gauche (le Pôle étudiant démocratique et progressiste, PEDP) que l'armée israélienne a déclaré illégale, comme elle le fait pour toutes les organisations étudiantes, une pratique dénoncée par les organisations palestiniennes de défense des droits humains. Le tribunal militaire d'Ofer a programmé une nouvelle audience de Layan Nasir pour le 24 août 2021.

Face à ce déni évident de liberté d'association, d'expression et du droit de former des syndicats aux étudiant.es, nous exigeons la libération immédiate et sans condition de Layan Nasir, ainsi que des dizaines d'étudiant.es détenu.es pour des raisons similaires, comme ces 45 étudiant.es de Bir Zeit arrêté.es le 14 juillet dernier à leur retour d'une manifestation pacifique de soutien aux villageois de Turmus Ayya.

Union syndicale Solidaires
SUD Éducation
SUD Recherche EPST
Solidaires Etudiant-e-s Syndicat de Lutte
AURDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine)

**31 rue de la Grange
aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

